

Demande d'extraits et de copies intégrales d'actes d'état-civil

Formulaire à imprimer, à remplir à domicile et à retourner par courrier ou à déposer au :
Service Affaires Générales - Hôtel de Ville - 118 avenue du Général de Gaulle - 94 706 Maisons-Alfort Cedex

Attention : toute demande devra être accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse. Pour tout renseignement sur ce formulaire, contactez le 01.43.96.77.01 ou 02

Renseignements sur le demandeur de l'acte :

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : Pays :

Téléphone(s) :

Vous êtes :

- la personne concernée par l'acte
- son fils / sa fille
- son représentant légal
- autre lien, précisez :
- son conjoint
- son père / sa mère

Si vous êtes un professionnel (notaire, avocat), un généalogiste, une administration, précisez-le et joignez les justificatifs nécessaires.

Quel type d'acte demandez-vous ? acte de naissance acte de mariage acte de décès

Date de l'événement (jour/mois/année) :

Vous souhaitez :

- Une copie intégrale de l'acte
 - Un extrait avec filiation
 - Un extrait sans filiation
- Nombre d'exemplaire(s) demandé(s) :**

Filiation : renseignements obligatoires pour les demandes de copies intégrales d'actes de naissance et de mariage et pour les extraits avec filiation.

NOM du Père: Prénom du Père :

Né le (jour/mois/année) : à :

NOM de la Mère: Prénom de la Mère :

Née le (jour/mois/année) : à :

A Maisons-Alfort, le.....

Signature :